

VOL DECOUVERTE

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mis à jour Mars 2024



AÉRO-CLUB AUBENAS VALS LANAS 625, Route de l'Aérodrome - 07200 LANAS

= : 04 75 93 42 08

LE VOL DECOUVERTE

Mis à jour en Mars 2024

Vous avez la chance de pouvoir découvrir notre région vue d'en haut grâce à ce vol découverte que vous allez bientôt effectuer.

Avant ce plaisir inégalé, il y a quelques formalités à effectuer et des choses à connaitre.

Le vol découverte est une prestation encadrée par les autorités avec des limitations que votre pilote ne pourra pas dépasser.

Il est important de :

- Lire le document « *Bienvenue à bord* » qui reprend toutes les contraintes
- Donner son poids (être sincère sur le poids, le pilote pourra vous demander de vous peser s'il le juge nécessaire)
- Remplir avec le pilote la fiche d'embarquement des passagers
- S'il y a lieu, remplir de manière manuscrite une autorisation parentale (pour un passager mineur)

Pour plus d'information, les textes officiels se trouvent à fin de ce document.

En cas de problème pendant ce vol, n'hésitez pas à joindre soit le président du Club ou le responsable des vols découverte en soit Téléphonant au 04 75 93 42 08

Ou par courriel: aeroclubaubenas@orange.fr

Courriel: aeroclubaubenas@orange.fr Site Web: aeroclub-aubenas-vals-lanas.fr





BIENVENUE À BORD!

Ce petit guide vous donne les clés pour, au sein d'un aéroclub, préparer et effectuer votre vol de découverte dans un confort et une sécurité optimums :

Document édité par votre aéroclub, inspiré du livre édité par la FFA



Tout d'abord, c'est quoi un vol de découverte ? « C'est un vol effectué par un aéroclub, organisme créé afin de promouvoir l'aviation sportive et de loisir! »

Après vous être rendu à l'aéroclub pour avoir des renseignements ou bien suite à votre visite sur le site internet du club, n'hésitez pas à contacter votre pilote pour confirmer votre lieu de rendez-vous



CADRE LÉGAL:

Ce vol de découverte est effectué conformément à l'Arrêté du 18 août 2016 modifié par l'Arrêté du 24 mars 2021.



ATTENTION:

Le pilote effectue un vol pour des passagers payant, et ce dans un cadre réglementaire bien spécifique dérogatoire au transport aérien commercial. Ce pilote a été choisi par l'aéroclub en fonction de son expérience de pilote et formé, notamment pour assurer votre sécurité. Ce vol de découverte va vous faire découvrir l'aviation sportive et de loisir. Le prix de l'heure de vol est fixé par l'aéroclub.



LE VOL PEUT ÊTRE ANNULÉ JUSQU'À LA DERNIÈRE MINUTE :

La première raison d'annulation est la météo. Jusqu'à la dernière minute, votre pilote peut décider d'annuler le vol pour raisons météo : les avions légers ne peuvent voler si le vent est trop fort, si la visibilité est faible, si les nuages sont trop bas, s'il y a des orages ou de la pluie. Dans tous les cas, vous ne devez pas remettre en cause la décision du pilote qui est "Commandant de bord", il est maître à bord, il agit pour la sécurité du vol et pour votre sécurité (la sienne aussi).





+

SI VOUS AVEZ PRÉVU UN VOL AVEC DES ENFANTS:

Y compris s'ils sont âgés de moins de 8 ans, les 30 minutes de ce vol de découverte devraient leur convenir. Votre pilote vous conseillera sur l'attitude à avoir avec eux au sol et en vol. Pour leur confort, pensez à apporter un rehausseur. Surveillez vos enfants en permanence, tenez-les par la main dans l'enceinte de l'aérodrome, et expliquez-leur qu'ils ne doivent pas toucher les avions.

Une attestation signée par un des parent à minima est obligatoire II est souhaitable que les 2 parents aient signé l'attestation.

VOTRE SANTÉ:

Vous devez indiquer au pilote

- Si vous êtes sensible des oreilles ou facilement sujet au mal des transports
- Si vous venez d'effectuer de la plongée sous-marine

LE JOUR DU VOL:

Votre pilote est en charge de vous accueillir au sein du club-house de l'aéroclub. Il vous expliquera les différentes procédures à respecter, ainsi que le déroulement du vol. Il aura pris soin de préparer l'avion sur lequel vous allez voler, et, lors d'un briefing, il vous expliquera les actions, au sol et en vol, nécessaires à votre sécurité, au bon fonctionnement de l'avion et au bon déroulement du vol. Vous devez arriver à l'heure convenue pour le rendez-vous car votre avion peut être réservé par un autre pilote pour un vol après vous.

Pour des raisons de sécurité, liées aux conditions météo par exemple, votre pilote peut décider d'annuler le vol. Vous ne devez pas remettre en question ses décisions, même si ces dernières ne vous conviennent pas ou sont incompatibles avec votre emploi du temps.

Ne tentez pas de le persuader de partir en vol coûte que coûte! Votre pil du vol et de ses décisions qui doivent être impérativement respectées.



L'AÉRODROME:

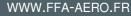
L'aérodrome est un espace particulier sur lequel la circulation des personnes est réglementée. Ne circulez à pied sur le parking avion qu'accompagné de votre pilote et en respectant ses consignes.

Tenez-vous à l'écart des zones d'évolution des appareils, ne touchez pas les appareils en stationnement. Les hélices, même arrêtées, sont dangereuses et le souffle d'un avion ayant mis en route peut projeter cailloux et poussières.



TOILETTES:

Les avions légers sont dépourvus de toilettes à bord ! Prenez vos précautions et celles de vos enfants avant de partir en vol.





VOTRE INSTALLATION À BORD:

En fonction des contraintes de masse et de centrage de l'avion, le pilote assignera une place à chaque passager. L'installation se fait, passager par passager, selon les instructions du pilote. Respectez les consignes du pilote pour monter à bord.

La masse à bord de l'avion étant limité, il est impératif d'énoncer votre poids réel au moment de la réservation.

En fonction du poids de chacun, le nombre de passager peut s'en trouver limité.

Les avions sont généralement équipés d'un compartiment à bagages dans lequel vous pouvez déposer vos affaires personnelles. Attention cependant : la masse à bord de l'avion étant limitée, demandez conseil à votre pilote au sujet du maximum de poids autorisé pour vos bagages !

Il ne faut rien poser à vos pieds afin d'éviter un éventuel blocage des commandes de vol !

Comme en voiture, vous devrez attacher votre ceinture de sécurité ou votre harnais une fois que le moteur de l'avion sera en fonctionnement. Vous la conserverez attachée et ajustée durant l'intégralité du vol.

EN VOL:

Vous pourrez admirer le paysage et photographier sans restriction.

Si vous voyez un avion pas loin du vôtre (le ciel est grand mais on peut y trouver d'autres aéronefs!), prévenez votre pilote et montrez-lui. Il adaptera sa trajectoire si besoin.



Le passager en place avant veillera à ne toucher à rien et à ne pas gêner le débattement des commandes de vol.

SI VOUS NE VOUS SENTEZ PAS BIEN (nausées par exemple...) :

Il n'y a pas de honte à avoir le mal de l'air, cela peut arriver (même aux meilleurs). Vous devez informer votre pilote dès l'apparition de ces symptômes afin de revenir se poser. Les pilotes sont formés pour effectuer des manœuvres permettant de vous ramener rapidement sur la terre ferme.

Demandez à votre pilote d'ouvrir à fond les aérateurs et munissez-vous d'un sac adapté au cas où...

Occupez-vous des passagers indisposés, et en particulier des enfants. Votre pilote ne peut pas le faire, puisqu'il s'occupe du pilotage de l'avion.

LES PLANS PEUVENT CHANGER!

Pour des raisons de sécurité, votre pilote peut décider d'écourter le vol à n'importe quel moment





LE CASQUE:

Vous disposerez d'un casque et d'un micro pour échanger facilement pendant le vol.

Pensez à coller le micro à votre bouche et parlez clairement pour être compris par les autres passagers ainsi que par votre pilote.



LE CONTRÔLE AÉRIEN:

Pendant le vol, votre pilote communique par radio avec les services du contrôle aérien. Pour cette raison, les passagers doivent utiliser leurs casques avec modération pour les échanges dans l'avion, et penser à observer des temps de silence absolu lorsque le pilote échange avec le contrôleur aérien. Les parents doivent veiller en particulier aux enfants facilement amusés par le casque et le micro.

Envie de devenir pilote à votre tour ? www.ffa-aero.fr



www.aeroclub-aubenas-vals-lanas.fr

aeroclubaubenas@orange.fr



Ce document a été réalisé parvotre aérodub à partir du document édité par la FFA, document en accord avec la réglementation EASA et la réglementation nationale sur les vols de découverte. Outre la possibilité qui vous est donnée de découvrir le pilotage sur avion léger, l'aeroclub qui vous reçoit a mis en place une politique de sécurité et de gestion des vols de découverte.